



Conseiller.e en prévention niveau 1 à temps partiel

Mission principale :

Veiller à la politique de sécurité et du bien-être du personnel et des patients/résidents de l'institution afin d'assurer un environnement sécurisé et agréable et de satisfaire aux exigences légales.

- Prendre des décisions, en concertation avec la direction et/ou le service du personnel et selon les procédures existantes, au sujet de l'exécution de la gestion du personnel du service et conseiller ceux-ci en cas d'engagement et de licenciement ;
- Encadrer les collaborateurs, détecter leurs besoins en formation et les informer des évolutions dans leur spécialisation ;
- Effectuer, avec et/ou sans collaboration du médecin du travail, des analyses des postes de travail;
- Effectuer des analyses de risques en cas de nouvelles installations et méthodes de travail ;
- Se concerter avec les collaborateurs internes et externes de l'institution au sujet des dangers auxquels ils sont confrontés dans l'exécution de leurs tâches ;
- Enregistrer et analyser les incidents et les accidents et formuler des propositions pour les prévenir ;
- Encadrer les différentes inspections de sécurité sur le site ;
- Conseiller la direction concernant le bien-être des collaborateurs de l'institution (ex. la sécurité du travail, la protection de la santé des collaborateurs au travail, la pression psychosociale causée par le travail, l'ergonomie, l'hygiène au travail, l'embellissement des lieux de travail, les dispositions concernant l'environnement) ;
- Élaborer, sur base des recherches sur les postes de travail et des analyses de risques, un plan de prévention global et un plan annuel d'action et se concerter à ce sujet avec la direction et avec le Comité de Prévention et de Protection au travail (CPPT) ;
- Se charger du secrétariat du CPPT, rédiger des avis à son attention et donner les informations nécessaires et prévues par la réglementation ;
- Établir des documents concernant l'usage de moyens de protection, les présenter à la direction et au CPPT et informer et sensibiliser les collaborateurs internes et externes à ce sujet;
- Collaborer à la mise au point du plan interne d'urgence et d'évacuation et le présenter à la direction et au CPPT ;
- Établir, en collaboration avec les divers services, une liste des substances dangereuses et chercher avec les fournisseurs des possibilités pour améliorer la sécurité lorsque l'on travaille avec ces substances ;
- Participer à différents groupes de travail (ex. comité d'hygiène hospitalière);



Compétences demandées :

- Être conseiller en prévention niveau 1

Qualités requises :

- Discrétion liée au secret professionnel.
- Diplomatie et écoute.
- Connaissance du milieu hospitalier (atout).

Données contractuelles :

- Contrat à temps partiel à partir du 01/01/2026

Informations complémentaires :

- Renseignements auprès de Monsieur Haesevoets Philippe.
E-mail : conseiller.prevention@chram.be

Postuler :

- Candidatures à envoyer à l'attention de Monsieur le Président du Conseil d'administration à l'adresse job@chram.be contre accusé de réception ou réceptionnées au bureau des ressources humaines sous la forme d'une lettre de motivation et d'un curriculum vitae.
- Les candidatures doivent être remises **au plus tard le 16 novembre 2025**.